

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

SEANCE du 1^{er} Juillet 2025 à 20h

042-214200115-20250701-DM38-2025-07-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Date de la convocation : 24/06/2025

Réception par le préfet : 02/07/2025

Date d'affichage : 24/06/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	18	22

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 24/06/2025.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise - M CHOMAT Pascal - Mme TRIOMPHE Christine - Mme VERPY Evelyne - M PADET René - Mme CARTON Marie Claude - M PONCET Marc - Mme DURON Josette - M YENIL Etienne - M LAMURE Christophe - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M. ROMAGNY - Mme PALMIER Catherine - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina - Mme COLOMB Florence -

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir à Mme DUFOUR Françoise - M. VOLLE Jean Marc donne pouvoir à M. PADET - Mme CHABANNE Christelle donne pouvoir à Mme TRIOMPHE - M CELEN Devris donne pouvoir à Mme COLOMB Florence

Excusée : Mme PERRIN Cécile -

SECRETAIRE DE SEANCE : M PONCET Marc

Objet : Souscription d'un nouvel emprunt

Au cours de la dernière réunion de la commission finances, Madame VERPY a fait connaître à l'ensemble des membres présents, les conclusions de l'analyse financière des 4 dernières années effectuée par notre Conseiller aux décideurs Locaux de la DGFIP.

En réponse à ses conclusions, la commission propose la souscription d'un emprunt de 500 000 € dès à présent.

A cet effet une consultation a été lancée auprès de plusieurs banques partenaires de Balbigny.

Les offres doivent parvenir en mairie le 30 juin afin de permettre aux banques de répondre au plus juste et de tenir compte de la situation internationale.

Le tableau comparatif est proposé lors de la séance du Conseil Municipal.

	Crédit agricole		Caisse d'épargne		Caisse d'épargne 2		Banque postale		Banque postale 2	
	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans
Durée	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans
Taux	3,66%	3,82%	3,55%	3,76%	3,11%	3,16%	3,57%	3,72%	3,54%	3,68%
Amortissement	Constant	Constant	constant	constant	constant	constant			Constant	Constant
Périodicité	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle	trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Frais de dossier	500,00 €	500,00 €	500 €	500,00 €	500 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500 €	500 €
Amt annuel	33 333,33 €	25 000,00 €	3 333 333 €	25 000,00 €	3 333 333 €	25 000,00 €			33 333,00 €	25 000,00 €
Coût de l'emprunt	139 537,50 €	193 387,60 €	135 343,80 €	190 350,00 €	118 568,00 €	157 443,90 €	147 943,40 €	211 072,00 €	134 962,50 €	186 300,00 €
Coût total du crédit	140 037,50 €	193 887,60 €	135 843,80 €	190 850,00 €	119 068,00 €	157 943,90 €	148 443,40 €	211 572,00 €	135 462,50 €	186 800,00 €
Coût Annuel	7 001,88 €	9 694,38 €	6 792,19 €	9 542,50 €	5 953,40 €	7 897,20 €	7 422,17 €	10 578,60 €	6 773,13 €	9 340,00 €
Observation							Attention échéance constante et non amt constants			

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à la majorité par 17 pour et 5 contre, la proposition de la caisse d'épargne à un taux Livret A + 0.76 % soit un taux de 3.16 % ce jour.

Amortissement constant

Périodicité trimestrielle

Durée 20 ans

Autorise M. le Maire à signer le bon pour accord et tous les documents qui découleront de la décision.

Autorise M. le Maire à transmettre tous les documents nécessaires réclamés par la caisse d'épargne.

Secrétaire de séance
Marc PONCET




Monsieur Gilles DUPIN
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,
A Balbigny, le 01/07/2025